

M. Macdonald (Rosedale), dépose sur la Table,—Avis de motion des voies et moyens concernant l'exportation du pétrole du Canada. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 292-1/310).

En conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 60 du Règlement, M. Macdonald (Rosedale), désigne le vendredi 29 mars 1974 pour l'étude d'une motion des voies et moyens déposée sur la Table plus tôt aujourd'hui.

(Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Bills privés)

Le Bill C-264, Loi concernant le Synode de l'Est du Canada de l'Église Luthérienne d'Amérique, rapporté sans amendement par le Comité permanent des bills privés en général et du Règlement, est agréé à l'étape du rapport, lu une troisième fois et adopté.

(Bills publics)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des transports et des communications du Bill C-102, Loi prévoyant la création de comités consultatifs d'aménagement d'aéroports ruraux.

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des transports et des communications.

Il s'élève un débat;

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté les bills suivants:

Bill C-15, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974;

Bill C-16, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1975.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 28 mars 1974

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le Très honorable Bora Laskin, C.P., Juge en Chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 28 mars

1974, 5 h. 45 de l'après-midi afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire administratif du Gouverneur général,
ANDRÉ GARNEAU

L'honorable

Le Président de la Chambre des communes

Un message est reçu du Très honorable Bora Laskin, C.P., juge en Chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître qu'il s'est adressé au Très honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

«Bill C-15, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974.

«Bill C-16, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1975.

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, le Très honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.»

Bill C-15, Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits.—Chapitre n° 1.

Bill C-16, Loi n° 2 de 1974 portant affectation de crédits.—Chapitre n° 2.

La Chambre reprend l'étude en Comité plénier du Bill C-17, Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, qui est rapporté avec un amendement et agréé, tel que modifié, à l'étape du rapport.